



Commune de Cottens
Assemblée communale extraordinaire
du 16 septembre 2025
à 20.00 heures, à la salle paroissiale

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 6 mai 2025** (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 ReLCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales / Procès-verbaux)
- 2. Carrefour de l'ancien Denner – Demande de crédit de CHF 115'000.- pour l'achat de terrain**
 - 2.1. Présentation
 - 2.2. Rapport de la commission financière
 - 2.3. Vote
- 3. Route de la Côte – Mise en séparatif des eaux et réaménagement de la route - Demande de crédit pour l'enquête préalable CHF 35'000.-**
 - 3.1. Présentation
 - 3.2. Rapport de la commission financière
 - 3.3. Vote
- 4. Divers**

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales.

Le Conseil communal



PRESENTATION RESUMEE DES POINTS DU TRACTANDA.

CARREFOUR DE L'ANCIEN DENNER – DEMANDE DE CREDIT DE CHF 115'000.- POUR L'ACHAT DE TERRAIN

Afin de finaliser le dossier de l'intersection des routes du Centre et d'Autigny, nous avons trouvé un arrangement financier avec les propriétaires de l'ancien Denner pour l'acquisition d'une bande de terrain nécessaire à l'aménagement du carrefour. La commission cantonale d'acquisition a procédé à une taxation. Un montant de Fr. 115'000.- a été arrêté pour l'achat de ce terrain, faisant anciennement partie des art. 128 et 126 de 309 m2 en zone village.

Le crédit d'étude sera financé par les liquidités de la commune

ROUTE DE LA COTE – MISE EN SEPARATIF DES EAUX ET REAMENAGEMENT DE LA ROUTE - DEMANDE POUR L'ENQUETE PREALABLE CHF 35'000.-

Après 2 séances avec les habitants concernés par ce projet et l'étude de mobilité réalisée par Transitec, il est temps de passer à la phase suivante qui consiste en l'investigation des raccordements privés d'évacuation des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC), ainsi qu'à l'élaboration de l'avant-projet pour cette évacuation des EU/EC qui sera

soumis au Service des Ponts et chaussées (SPC).

En parallèle, il s'agit également de planifier l'avant-projet du réaménagement complet de la route (Phase 31), tel que conçu par le bureau de mobilité, afin de le présenter au Service de la mobilité (SMo).

En cas de réponse positive par ces 2 organismes, la commune poursuivra le projet global avec le projet définitif de l'ouvrage (phase 32), la procédure de demande d'autorisation et de mise à l'enquête (phase 33) et l'appel d'offres, comparaison des offres, proposition d'adjudication (phase 41) qui feront l'objet d'une demande ultérieure de crédit en assemblée communale.

Dans un premier temps, un crédit pour l'enquête préalable permettant la réalisation de la phase 31 est sollicité pour un montant de CHF 35'000.- TTC

Le crédit d'étude sera financé par les liquidités de la commune

